

LICENCE MÉTIERS DE L'E-ASSURANCE ET DES SERVICES ASSOCIÉS

Licence Professionnelle - Assurance, banque, finance : supports opérationnels – RNCP 34025

L'université Paris Nanterre propose, en partenariat avec l'IFPASS, la Licence professionnelle Métiers de l'e-assurance et des services associés, en prise avec l'évolution des métiers de la gestion des contrats et prestations mais aussi des métiers commerciaux.

BLOCS DE COMPÉTENCES

- Usages numériques
- Exploitation de données à des fins d'analyse
- Expression et communication écrites et orales
- Positionnement vis à vis d'un champ professionnel
- Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle
- Connaissance de l'environnement assurantiel et/ou bancaire
- Gestion des risques, souscription et gestion des produits et services assurantiels et/ou bancaires

DURÉE ACCOMPAGNEMENT

- Vous bénéficiez de 24 h d'accompagnement

DÉROULÉE ACCOMPAGNEMENT

Le planning sera défini avec le formateur au début du parcours.

- Atelier introduction : 3 h (IUT)
- Atelier méthodologique : 3 h (IUT)
- Rendez-vous d'accompagnement : 8 h
- Atelier relecture : 4 h
- Préparation au jury : 6 h (IUT)

MODALITES D'INSCRIPTION

- Co-recevabilité étudiée par l'Université et l'Ifpass

PRÉREQUIS

- Tout public
- 1 an d'expérience dans la certification visée

TARIFS

2 800 €

CHIFFRES CLEFS 2020

10

candidats présentés

6

validations partielles réussies

1

validation totale réussie

LICENCE MÉTIERS DE L'E-ASSURANCE ET DES SERVICES ASSOCIÉS

Délivré par l'Université Paris Nanterre code RNCP : 34025 – Intitulé Licence Professionnelle - Assurance, banque, finance : supports opérationnels- Niveau 6 - Code NSF 313 (Finances, banque, assurances, immobilier)

N° ET INTITULÉ DU BLOC	LISTE DE COMPÉTENCES	MODALITÉS D'ÉVALUATION
RNCP34025BC01 USAGES NUMÉRIQUES	<ul style="list-style-type: none"> Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe. 	Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue
RNCP34025BC02 EXPLOITATION DE DONNÉES À DES FINS D'ANALYSE	<ul style="list-style-type: none"> Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation. Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation. Développer une argumentation avec esprit critique. 	Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue
RNCP34025BC03 EXPRESSION ET COMMUNICATION ÉCRITES ET ORALES	<ul style="list-style-type: none"> Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française. Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère 	Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.
RNCP34025BC04 POSITIONNEMENT VIS À VIS D'UN CHAMP PROFESSIONNEL	<ul style="list-style-type: none"> Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder. Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte. Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs. 	Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.
RNCP34025BC05 ACTION EN RESPONSABILITÉ AU SEIN D'UNE ORGANISATION PROFESSIONNELLE	<ul style="list-style-type: none"> Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives. · Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale. Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet. Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique. 	Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.
RNCP34025BC06 CONNAISSANCE DE L'ENVIRONNEMENT ASSURANTIEL ET/OU BANCAIRE	<ul style="list-style-type: none"> Se situer dans l'environnement économique, juridique, financier et prudentiel bancaire ou assurantiel. Identifier les mécanismes fondamentaux de l'opération d'assurance, acquérir le vocabulaire de base et maîtriser les concepts fondamentaux inhérents à l'assurance. Maîtriser la fiscalité, le cadre juridique et les aspects sociaux des contrats. Repositionner l'environnement bancaire et assurantiel dans la contrainte de conformité ou des normes comptables. Maîtriser et appréhender la culture du contrôle et de l'audit. 	Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

N° ET INTITULÉ DU BLOC	LISTE DE COMPÉTENCES	MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>RNCP34025BC07</p> <p>GESTION DES RISQUES, SOUSCRIPTION ET GESTION DES PRODUITS ET SERVICES ASSURANTIELS ET/OU BANCAIRES</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître les produits et les services assurantiels et/ou bancaires et les réglementations qui leurs sont appliquées. • Selon le profil de l'assuré (particulier, professionnel, assurance collective, dans le secteur privé ou public) déterminer les conditions de garantie, la tarification et établir un contrat d'assurance. • S'approprier la dimension de la relation client dans la stratégie de l'entreprise. • Comprendre, connaître et appliquer les techniques commerciales. • Évaluer, analyser et tarifer les risques inhérents à l'activité bancaire ou d'assurance, et gérer leur réalisation, à partir des informations transmises par le réseau de distribution. • Maîtriser les méthodes et les outils de la gestion du middle et du back office. • Maîtriser les techniques concernant les domaines suivants : bourse, OPCVM, systèmes de liquidation et de règlement des produits financiers. • Accompagner un client sur des questions d'ordre juridique. • Programmer des outils de reporting. • Rédiger un besoin et planifier une automatisation. 	<p>Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.</p>